

LA LIBERTÉ

LES TÉLÉGRAMMES

DE LA NUIT ET DU MATIN

Angleterre

Londres, 10 janvier.

Dans une réunion de l'association conservatrice des ouvriers, tenue hier à Liverpool, lord Dufferin a prononcé un discours dans lequel il a passé en revue les questions politiques intrinsèques de la situation de la Grande-Bretagne...

Berlin, 10 janvier.

Un télégramme de Versailles, du 9 janvier, porte : Le comte d'Arnim a présenté aujourd'hui, à deux heures après-midi, à Versailles, les lettres qu'il a adressées en la qualité d'ambassadeur d'Allemagne...

Berlin, 9 janvier, soir.

La Chambre des députés a terminé la discussion du budget; elle a ensuite adopté un projet de loi ayant pour objet de remplacer, dans les grandes villes, la police royale par la police municipale.

Belgique

Bruxelles, 9 janvier, soir.

L'ami de l'Ordre croit savoir que le grève de Vezin approche de sa fin.

Grèce

Athènes, 8 janvier, soir.

Une ordonnance royale dissout la Chambre des députés.

Constantinople, 9 janvier, soir.

L'honorable G. H. Elliot, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, est parti hier soir.

New-York, 9 janvier, soir.

Le général Halleck est mort.

Les nouvelles du Mexique portent que le général insurgé Diaz a été défait dans deux engagements importants.

(Agence Havas)

PARIS, MERCREDI 10 JANVIER 1872

LA JOURNÉE POLITIQUE

Dans sa séance d'hier, l'Assemblée nationale a voté, sans discussion, l'article unique du projet de loi portant ratification de la convention additionnelle au traité de paix du 10 mai 1871, entre la France et l'Allemagne...

Nous recevons de très intéressants détails sur la cérémonie funèbre qui a eu lieu à Lausanne, le 8 janvier dernier, à l'occasion de l'inauguration du monument élevé à la mémoire des soldats français morts dans cette ville.

A Paris, c'est un conservateur, — un conservateur du lendemain, si l'on veut, mais enfin un homme qui s'est publiquement séparé des radicaux, et qui a fait oublier, par la sincérité de ses déclarations, l'indécision de son attitude pendant la Commune...

Les élections qui viennent d'avoir lieu dans dix-sept départements méritent d'être considérées, malgré tous les efforts d'une statistique aux abois, comme un succès pour le parti républicain conservateur.

Nous avons relevé hier, à dessein, une phrase importante de la proclamation que M. Victor Hugo a cru devoir adresser « au peuple de Paris » le lendemain de son échec électoral.

« Le pas grave et mesuré du progrès, disait M. Victor Hugo, suffit pour l'éroulement des choses fausses. Désormais tout par le vote, rien par le fusil. »

Nous avons vu dans les lignes qui précèdent une amende honorable; nous avons cru comprendre que la leçon méritée que le « peuple de Paris » venait de donner à M. Victor Hugo avait porté ses fruits.

Seulement les journaux qui avaient pris la candidature de M. Victor Hugo sous leur protection refusent de suivre ce dernier dans la voie nouvelle qu'il vient de tracer à l'école révolutionnaire.

La République française, l'Avenir national, la Constitution, le Radical ont enregistré la proclamation de M. Victor Hugo sans aucun de ces journaux, dévoués à la cause de la République de droit divin, n'a été adhésion à la formule nouvelle.

Il en résulte que le candidat ultra-radical du 7 janvier est sorti de la voie révolutionnaire, et que M. Victor Hugo, cessant de professer ce dogme que « l'insurrection est le plus sacré et le plus indispensable des devoirs pour le peuple et pour chaque portion du peuple » n'est plus en communion d'idées avec l'Avenir national, l'organe jacobin, observateur rigide de la Constitution du 24 juin 1793...

Nous ne faisons, bien entendu, qu'interpréter le silence de quatre journaux qui représentent l'opinion ultra-radical dans la presse parisienne. Si ces journaux estiment que nous nous sommes trompés, ils feront bien, pour mettre fin à toute équivoque, de se prononcer et de dire toute leur pensée.

La chose en vaut la peine.

JULES DE PRÉCY.

LES ÉLECTIONS

Albert Duruy.

Le Rognon de l'insurrection

Nous avons relevé hier, à dessein, une phrase importante de la proclamation que M. Victor Hugo a cru devoir adresser « au peuple de Paris » le lendemain de son échec électoral.

« Le pas grave et mesuré du progrès, disait M. Victor Hugo, suffit pour l'éroulement des choses fausses. Désormais tout par le vote, rien par le fusil. »

Nous avons vu dans les lignes qui précèdent une amende honorable; nous avons cru comprendre que la leçon méritée que le « peuple de Paris » venait de donner à M. Victor Hugo avait porté ses fruits.

Seulement les journaux qui avaient pris la candidature de M. Victor Hugo sous leur protection refusent de suivre ce dernier dans la voie nouvelle qu'il vient de tracer à l'école révolutionnaire.

La République française, l'Avenir national, la Constitution, le Radical ont enregistré la proclamation de M. Victor Hugo sans aucun de ces journaux, dévoués à la cause de la République de droit divin, n'a été adhésion à la formule nouvelle.

Il en résulte que le candidat ultra-radical du 7 janvier est sorti de la voie révolutionnaire, et que M. Victor Hugo, cessant de professer ce dogme que « l'insurrection est le plus sacré et le plus indispensable des devoirs pour le peuple et pour chaque portion du peuple » n'est plus en communion d'idées avec l'Avenir national, l'organe jacobin, observateur rigide de la Constitution du 24 juin 1793...

Nous ne faisons, bien entendu, qu'interpréter le silence de quatre journaux qui représentent l'opinion ultra-radical dans la presse parisienne. Si ces journaux estiment que nous nous sommes trompés, ils feront bien, pour mettre fin à toute équivoque, de se prononcer et de dire toute leur pensée.

La chose en vaut la peine.

JULES DE PRÉCY.

DE L'AMORTISSEMENT

On a pu voir, par les dernières discussions de l'Assemblée nationale, combien est grande l'incertitude des esprits sur les moyens de faire face aux dépenses du budget de 1872.

De tous côtés de l'enceinte législative, éclatent les plaintes les plus vives et se produisent les critiques les plus contradictoires, suivant le point de vue auquel chacun se trouve placé.

C'est une lutte déclarée entre les défenseurs de l'impôt foncier et ceux de l'impôt mobilier, ce qui prouve qu'il ne se rendent pas suffisamment compte de leur situation respective, des services qu'ils pourraient se rendre réciproquement au lieu de s'attaquer.

Mais le temps manque pour faire disparaître les préventions qui existent dans les deux camps.

Un traité de paix provisoire pourrait être conclu cependant, si on convenait d'écartier quant à présent la cause même du débat, en ajournant tout ou partie des dépenses auxquelles il s'agit de pourvoir aujourd'hui; et cela serait très possible, si l'on voulait reculer le moment auquel devrait commencer à s'exercer l'amortissement ou du moins en limiter l'action.

On éviterait ainsi des débats graves, irritants, et dont le retentissement sera profond au sein des diverses classes de la société menacées dans leurs biens, dans leur industrie et dans leur bien-être.

Une pareille solution ne serait-elle pas hautement désirable dans les circonstances actuelles, où l'on a tant besoin de concorde et de paix intérieure?

En fait, c'est la nécessité de pourvoir à la dépense de 200 millions portée au budget pour l'amortissement de la dette nationale, et compris celle contractée envers la Banque de France, qui cause tout l'embarras de la situation.

LES ÉLECTIONS

Albert Duruy.

Le Rognon de l'insurrection

Nous avons relevé hier, à dessein, une phrase importante de la proclamation que M. Victor Hugo a cru devoir adresser « au peuple de Paris » le lendemain de son échec électoral.

« Le pas grave et mesuré du progrès, disait M. Victor Hugo, suffit pour l'éroulement des choses fausses. Désormais tout par le vote, rien par le fusil. »

Nous avons vu dans les lignes qui précèdent une amende honorable; nous avons cru comprendre que la leçon méritée que le « peuple de Paris » venait de donner à M. Victor Hugo avait porté ses fruits.

Seulement les journaux qui avaient pris la candidature de M. Victor Hugo sous leur protection refusent de suivre ce dernier dans la voie nouvelle qu'il vient de tracer à l'école révolutionnaire.

La République française, l'Avenir national, la Constitution, le Radical ont enregistré la proclamation de M. Victor Hugo sans aucun de ces journaux, dévoués à la cause de la République de droit divin, n'a été adhésion à la formule nouvelle.

Il en résulte que le candidat ultra-radical du 7 janvier est sorti de la voie révolutionnaire, et que M. Victor Hugo, cessant de professer ce dogme que « l'insurrection est le plus sacré et le plus indispensable des devoirs pour le peuple et pour chaque portion du peuple » n'est plus en communion d'idées avec l'Avenir national, l'organe jacobin, observateur rigide de la Constitution du 24 juin 1793...

Nous ne faisons, bien entendu, qu'interpréter le silence de quatre journaux qui représentent l'opinion ultra-radical dans la presse parisienne. Si ces journaux estiment que nous nous sommes trompés, ils feront bien, pour mettre fin à toute équivoque, de se prononcer et de dire toute leur pensée.

La chose en vaut la peine.

JULES DE PRÉCY.

DE L'AMORTISSEMENT

On a pu voir, par les dernières discussions de l'Assemblée nationale, combien est grande l'incertitude des esprits sur les moyens de faire face aux dépenses du budget de 1872.

De tous côtés de l'enceinte législative, éclatent les plaintes les plus vives et se produisent les critiques les plus contradictoires, suivant le point de vue auquel chacun se trouve placé.

C'est une lutte déclarée entre les défenseurs de l'impôt foncier et ceux de l'impôt mobilier, ce qui prouve qu'il ne se rendent pas suffisamment compte de leur situation respective, des services qu'ils pourraient se rendre réciproquement au lieu de s'attaquer.

Mais le temps manque pour faire disparaître les préventions qui existent dans les deux camps.

Un traité de paix provisoire pourrait être conclu cependant, si on convenait d'écartier quant à présent la cause même du débat, en ajournant tout ou partie des dépenses auxquelles il s'agit de pourvoir aujourd'hui; et cela serait très possible, si l'on voulait reculer le moment auquel devrait commencer à s'exercer l'amortissement ou du moins en limiter l'action.

On éviterait ainsi des débats graves, irritants, et dont le retentissement sera profond au sein des diverses classes de la société menacées dans leurs biens, dans leur industrie et dans leur bien-être.

Une pareille solution ne serait-elle pas hautement désirable dans les circonstances actuelles, où l'on a tant besoin de concorde et de paix intérieure?

En fait, c'est la nécessité de pourvoir à la dépense de 200 millions portée au budget pour l'amortissement de la dette nationale, et compris celle contractée envers la Banque de France, qui cause tout l'embarras de la situation.

LE BULLETIN FINANCIER

Deux heures.

On a pu voir, par les dernières discussions de l'Assemblée nationale, combien est grande l'incertitude des esprits sur les moyens de faire face aux dépenses du budget de 1872.

De tous côtés de l'enceinte législative, éclatent les plaintes les plus vives et se produisent les critiques les plus contradictoires, suivant le point de vue auquel chacun se trouve placé.

C'est une lutte déclarée entre les défenseurs de l'impôt foncier et ceux de l'impôt mobilier, ce qui prouve qu'il ne se rendent pas suffisamment compte de leur situation respective, des services qu'ils pourraient se rendre réciproquement au lieu de s'attaquer.

Mais le temps manque pour faire disparaître les préventions qui existent dans les deux camps.

Un traité de paix provisoire pourrait être conclu cependant, si on convenait d'écartier quant à présent la cause même du débat, en ajournant tout ou partie des dépenses auxquelles il s'agit de pourvoir aujourd'hui; et cela serait très possible, si l'on voulait reculer le moment auquel devrait commencer à s'exercer l'amortissement ou du moins en limiter l'action.

On éviterait ainsi des débats graves, irritants, et dont le retentissement sera profond au sein des diverses classes de la société menacées dans leurs biens, dans leur industrie et dans leur bien-être.

Une pareille solution ne serait-elle pas hautement désirable dans les circonstances actuelles, où l'on a tant besoin de concorde et de paix intérieure?

En fait, c'est la nécessité de pourvoir à la dépense de 200 millions portée au budget pour l'amortissement de la dette nationale, et compris celle contractée envers la Banque de France, qui cause tout l'embarras de la situation.

On connaît les opinions opposées, soit des partisans plus ou moins passionnés de l'amortissement, soit de ceux qui le croient complètement inutile, qui considèrent, au contraire, la perpétuité d'une dette publique comme une chose nécessaire et même avantageuse.

On sait qu'il est des pays, comme en Amérique, où l'on considère l'existence d'une dette publique à l'égard d'un fléau, et où l'on voudrait la faire disparaître de la manière la plus rapide, en affectant à son amortissement les ressources les plus considérables, tandis que dans d'autres on n'y affecte que l'excédant des recettes sur les dépenses.

Ce dernier système est celui qui est pratiqué en Angleterre depuis quarante-cinq ans.

C'est le système américain qui paraît avoir été adopté par M. le ministre des finances.

Quant au système anglais, il devrait trouver de nombreux défenseurs parmi les financiers de l'Assemblée, dont on connaît l'admiration pour tout ce qui émane de ce pays voisin.

M. Wolowski, entre autres, qui, dans ses nombreux voyages en Angleterre, a pu apprécier le bon fonctionnement de ce système, devrait s'en constituer le défenseur.

C'est un rôle qui lui revient de droit.

Quant à nous, dans l'œuvre de conciliation que nous entreprenons ici, il nous est interdit d'épouser exclusivement aucune des idées extrêmes.

Mais nous n'avons pas besoin de faire violence à nos convictions pour admettre qu'il est bon, qu'il est nécessaire, de ne pas contester le principe de l'amortissement.

Nous en reconnaissons donc très volontiers l'utilité, sauf à indiquer dans quelles limites on devrait en régler l'action.

L'idée de l'amortissement, au moyen de l'intérêt composé, est née en Angleterre et a été pour législateur le docteur Price.

LES ÉLECTIONS

Albert Duruy.

Le Rognon de l'insurrection

Nous avons relevé hier, à dessein, une phrase importante de la proclamation que M. Victor Hugo a cru devoir adresser « au peuple de Paris » le lendemain de son échec électoral.

« Le pas grave et mesuré du progrès, disait M. Victor Hugo, suffit pour l'éroulement des choses fausses. Désormais tout par le vote, rien par le fusil. »

Nous avons vu dans les lignes qui précèdent une amende honorable; nous avons cru comprendre que la leçon méritée que le « peuple de Paris » venait de donner à M. Victor Hugo avait porté ses fruits.

Seulement les journaux qui avaient pris la candidature de M. Victor Hugo sous leur protection refusent de suivre ce dernier dans la voie nouvelle qu'il vient de tracer à l'école révolutionnaire.

La République française, l'Avenir national, la Constitution, le Radical ont enregistré la proclamation de M. Victor Hugo sans aucun de ces journaux, dévoués à la cause de la République de droit divin, n'a été adhésion à la formule nouvelle.

Il en résulte que le candidat ultra-radical du 7 janvier est sorti de la voie révolutionnaire, et que M. Victor Hugo, cessant de professer ce dogme que « l'insurrection est le plus sacré et le plus indispensable des devoirs pour le peuple et pour chaque portion du peuple » n'est plus en communion d'idées avec l'Avenir national, l'organe jacobin, observateur rigide de la Constitution du 24 juin 1793...

Nous ne faisons, bien entendu, qu'interpréter le silence de quatre journaux qui représentent l'opinion ultra-radical dans la presse parisienne. Si ces journaux estiment que nous nous sommes trompés, ils feront bien, pour mettre fin à toute équivoque, de se prononcer et de dire toute leur pensée.

La chose en vaut la peine.

JULES DE PRÉCY.

DE L'AMORTISSEMENT

On a pu voir, par les dernières discussions de l'Assemblée nationale, combien est grande l'incertitude des esprits sur les moyens de faire face aux dépenses du budget de 1872.

De tous côtés de l'enceinte législative, éclatent les plaintes les plus vives et se produisent les critiques les plus contradictoires, suivant le point de vue auquel chacun se trouve placé.

C'est une lutte déclarée entre les défenseurs de l'impôt foncier et ceux de l'impôt mobilier, ce qui prouve qu'il ne se rendent pas suffisamment compte de leur situation respective, des services qu'ils pourraient se rendre réciproquement au lieu de s'attaquer.

Mais le temps manque pour faire disparaître les préventions qui existent dans les deux camps.

Un traité de paix provisoire pourrait être conclu cependant, si on convenait d'écartier quant à présent la cause même du débat, en ajournant tout ou partie des dépenses auxquelles il s'agit de pourvoir aujourd'hui; et cela serait très possible, si l'on voulait reculer le moment auquel devrait commencer à s'exercer l'amortissement ou du moins en limiter l'action.

On éviterait ainsi des débats graves, irritants, et dont le retentissement sera profond au sein des diverses classes de la société menacées dans leurs biens, dans leur industrie et dans leur bien-être.

Une pareille solution ne serait-elle pas hautement désirable dans les circonstances actuelles, où l'on a tant besoin de concorde et de paix intérieure?

En fait, c'est la nécessité de pourvoir à la dépense de 200 millions portée au budget pour l'amortissement de la dette nationale, et compris celle contractée envers la Banque de France, qui cause tout l'embarras de la situation.

LES ÉLECTIONS

Albert Duruy.

Le Rognon de l'insurrection

Nous avons relevé hier, à dessein, une phrase importante de la proclamation que M. Victor Hugo a cru devoir adresser « au peuple de Paris » le lendemain de son échec électoral.

« Le pas grave et mesuré du progrès, disait M. Victor Hugo, suffit pour l'éroulement des choses fausses. Désormais tout par le vote, rien par le fusil. »

Nous avons vu dans les lignes qui précèdent une amende honorable; nous avons cru comprendre que la leçon méritée que le « peuple de Paris » venait de donner à M. Victor Hugo avait porté ses fruits.

Seulement les journaux qui avaient pris la candidature de M. Victor Hugo sous leur protection refusent de suivre ce dernier dans la voie nouvelle qu'il vient de tracer à l'école révolutionnaire.

La République française, l'Avenir national, la Constitution, le Radical ont enregistré la proclamation de M. Victor Hugo sans aucun de ces journaux, dévoués à la cause de la République de droit divin, n'a été adhésion à la formule nouvelle.

Il en résulte que le candidat ultra-radical du 7 janvier est sorti de la voie révolutionnaire, et que M. Victor Hugo, cessant de professer ce dogme que « l'insurrection est le plus sacré et le plus indispensable des devoirs pour le peuple et pour chaque portion du peuple » n'est plus en communion d'idées avec l'Avenir national, l'organe jacobin, observateur rigide de la Constitution du 24 juin 1793...

Nous ne faisons, bien entendu, qu'interpréter le silence de quatre journaux qui représentent l'opinion ultra-radical dans la presse parisienne. Si ces journaux estiment que nous nous sommes trompés, ils feront bien, pour mettre fin à toute équivoque, de se prononcer et de dire toute leur pensée.

La chose en vaut la peine.

JULES DE PRÉCY.

DE L'AMORTISSEMENT

On a pu voir, par les dernières discussions de l'Assemblée nationale, combien est grande l'incertitude des esprits sur les moyens de faire face aux dépenses du budget de 1872.

De tous côtés de l'enceinte législative, éclatent les plaintes les plus vives et se produisent les critiques les plus contradictoires, suivant le point de vue auquel chacun se trouve placé.

C'est une lutte déclarée entre les défenseurs de l'impôt foncier et ceux de l'impôt mobilier, ce qui prouve qu'il ne se rendent pas suffisamment compte de leur situation respective, des services qu'ils pourraient se rendre réciproquement au lieu de s'attaquer.

Mais le temps manque pour faire disparaître les préventions qui existent dans les deux camps.

Un traité de paix provisoire pourrait être conclu cependant, si on convenait d'écartier quant à présent la cause même du débat, en ajournant tout ou partie des dépenses auxquelles il s'agit de pourvoir aujourd'hui; et cela serait très possible, si l'on voulait reculer le moment auquel devrait commencer à s'exercer l'amortissement ou du moins en limiter l'action.

On éviterait ainsi des débats graves, irritants, et dont le retentissement sera profond au sein des diverses classes de la société menacées dans leurs biens, dans leur industrie et dans leur bien-être.

Une pareille solution ne serait-elle pas hautement désirable dans les circonstances actuelles, où l'on a tant besoin de concorde et de paix intérieure?

En fait, c'est la nécessité de pourvoir à la dépense de 200 millions portée au budget pour l'amortissement de la dette nationale, et compris celle contractée envers la Banque de France, qui cause tout l'embarras de la situation.

Table with multiple columns: BOURSE DU 10 JANVIER, OBLIGATIONS, CHANGES, DIVERSES, etc. It contains financial data for various bonds, currencies, and commodities.

Table with multiple columns: ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES COMPLÉMENTAIRES DU 7 JANVIER 1872, Résultats connus, Résultats définitifs, etc. It lists election results for various departments and candidates.





